

A L'ATTENTION DES PARENTS DES ELEVES DE 5^{ème} A/B/C/D
concernés par le séjour Montagne et Ski à Villard-de-Lans

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les dernières précisions concernant le séjour de votre enfant au ski :

Participation des familles au séjour : le versement de 350€ est à remettre avant le vendredi 10 mars délai de rigueur.

Heure de départ : rendez-vous le dimanche 19 mars 2023 à 6h45 le matin devant le collège. Attention à ne pas vous garer à l'emplacement des bus !

Heure de retour prévue : le samedi 25 mars vers 7h00 (même endroit)

Nous devons arriver au centre aux environs de 19h00. Les élèves pourront garder leur téléphone portable jusqu'à l'arrivée au centre, afin de pouvoir vous prévenir. Nous vous recommandons absolument de ne pas chercher à joindre directement le centre et a fortiori votre enfant sauf en cas de force majeure. Des nouvelles seront transmises ponctuellement sur le site du collège.

A la montée dans le bus, vous penserez à nous fournir :

- **L'éventuel argent de poche** pour l'achat de souvenirs (**dans une enveloppe avec le nom de l'élève et la somme contenue**). L'équipe d'encadrement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les chambres. Évitez les sommes d'argent importantes ou tout objet pouvant attirer la convoitise. Les chambres ne ferment pas à clé.
- Les ordonnances et médicaments en cas de problème de santé. **Aucun médicament ne peut être administré sans prescription médicale.**

Merci de limiter les bagages au strict nécessaire (voir trousseau).

Les draps et les couettes, enveloppes de couettes, taies d'oreiller sont fournis. N'hésitez pas à faire une petite formation d'installation de lit en amont du séjour !

N'oubliez pas le pique-nique du dimanche midi.

Tous les autres repas (y compris dimanche soir et tous les goûters) sont prévus sur place. Pas de nourriture dans les chambres !

Nous rappelons par ailleurs la **stricte application du règlement intérieur** de l'établissement pendant toute la durée du séjour, du dimanche matin à la montée dans le bus au samedi matin à la descente du bus. **Les sanctions prévues au règlement intérieur du collège sont bien sûr applicables au séjour.**

Les téléphones portables, consoles de jeu et lecteurs mp3 sont strictement interdits durant les activités ou les moments de vie en commun. **Les téléphones seront confiés aux enseignants avant le coucher du premier soir. Ils seront disponibles le mercredi soir de 17h à 19h environ, lors de la sortie dans le village puis au moment du retour (départ du car, interdits la nuit).**

Tout portable non confié et utilisé sera confisqué et rendu seulement à la descente du bus.

N'hésitez pas à nous faire part avant le départ de toute information que vous jugerez utile.

L'équipe pédagogique.